

**Fiche Technique N° : SECENV-FILSTOP**

**Code produit : 308 132**

**Date : 01/2017**

**Page : 1/1**

**Version : V2**

### Désignation

Le limiteur de remplissage Filstop 2" est un équipement de sécurité pour l'arrêt du remplissage lorsqu'une cuve atteint son niveau plein.

### Application

Prévu pour réservoirs de stockage de fioul, gazole, kérosène et réservé aux stockages privatifs pour des installations non assujetties à une déclaration auprès des Etablissements Classés.

### Fonctionnement

Lors du remplissage, l'écoulement du liquide est direct. Au niveau pré-maxi, le flotteur vertical est amené en position haute entraînant la fermeture du limiteur. Après fermeture de la vanne ou de la pompe, un temps d'environ 1 à 2 mn est nécessaire pour la réouverture partielle du piston, permettant ainsi la vidange de la tuyauterie.

### Caractéristiques techniques & norme

- Corps : aluminium 6026 anodisé
- Flotteur : aluminium
- Température maximale d'utilisation : +50°C.
- Débit maximum : 34,8 m<sup>3</sup>/h - 580 litres/minute
- Débit minimum : 3 m<sup>3</sup>/h - 50 litres/minute
- Pression maximum : 7 bar - 100 psi
- Pression minimum : 150 mbar - 0,15 bar

### + Produit

- Grande fiabilité et longévité de fonctionnement
- Convient pour des dépotages directs ou déportés
- Remplissage gravitaire ou pression
- Fonctionnement automatique sans asservissement électrique ou pneumatique
- Occupe un volume minimum (optimisation du volume utile de la cuve)

### Installation

- Montage sur cuve privative munie d'un évent
- Montage sur piquage taraudé 2" femelle BSP vertical au moyen d'une clé plate de 21 à 22 mm (selon modèle)
- Forme compacte, installation simple et rapide par vissage sur trou d'homme sans détamponnage

### Composition

- Livré avec un autocollant signalétique 100 x 50 mm
- Poids : 0,700 Kg

### Garantie

12 mois en respect des instructions de montage et d'utilisation.

 Le non-respect des règles de montage peut provoquer un débordement des mousses par la tuyauterie d'évent. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement du dispositif dû à un mauvais montage ou à la présence de corps étrangers. L'extrémité de la tuyauterie de remplissage doit être équipée d'un raccord étanche (raccord symétrique 2").

